



Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER ACTEUR DU MEDEF PO

EN BREF.

Dans le cadre de cette concertation, le MEDEF 66 tient à exprimer sa position concernant la LNMP et la garantie d'une desserte, la considérant comme un levier stratégique pour le développement des Pyrénées-Orientales. Celle-ci doit permettre de renforcer l'attractivité du territoire, de favoriser l'implantation des entreprises et de soutenir la création d'emplois dans tous les secteurs : industrie, services, commerce, tourisme, BTP, agriculture ou viticulture.

Pour le MEDEF 66, une mobilité renforcée est indispensable pour attirer les talents, accompagner la formation des jeunes et répondre aux besoins de recrutement des entreprises. La future ligne contribuera également à consolider le pôle universitaire, de formation, et développer les connexions avec les réseaux européens d'innovation.

Le projet doit aussi impulser, dès à présent, une dynamique collective associant élus, institutionnels et acteurs économiques afin de construire une vision partagée du territoire à l'horizon 2040.

Le MEDEF 66 souligne l'importance stratégique du doublement de la ligne renforçant la vocation logistique du département, et améliorant la compétitivité des entreprises en contribuant à la décarbonation des transports grâce au report modal.

Enfin, il s'agit pour le MEDEF 66 d'anticiper le dérèglement climatique et de participer activement aux transitions.



Concertation garantie par



Fondée en 1907 à Perpignan, l'Union pour les Entreprises des Pyrénées-Orientales (UPE 66), aujourd'hui également connue sous le nom de **MEDEF 66**, est née de la volonté de commerçants locaux d'organiser les professions et de renforcer le dialogue avec les collectivités. Initialement appelée « Union Intersyndicale du Commerce et de l'Industrie », elle regroupait plusieurs syndicats professionnels représentant différents métiers du commerce et de l'industrie.

Aujourd'hui, le MEDEF 66 rassemble près de **600 entreprises adhérentes, 20 fédérations professionnelles et 12 associations économiques** issues des secteurs du commerce, des services et de l'industrie. Elle accompagne les entrepreneurs du territoire dans leur développement grâce à des actions de formation, de réseautage et de représentation.

Le paritarisme constitue un pilier de son action. Avec une centaine de mandats, le MEDEF 66 représente les employeurs au sein de nombreuses instances départementales et régionales comme l'URSSAF, les Prud'hommes, la CAF, la CPAM ou encore Action Logement. Par son expérience, son réseau et son engagement, le MEDEF 66 s'impose comme un acteur clé du développement économique des Pyrénées-Orientales.

Contact : Caroline Ferrière Sirère
0618824918

La ligne nouvelle Montpellier-Perpignan,

D'un territoire mal connecté à un territoire au cœur des mobilités.

Transformer un frein en levier

- Connecter notre territoire pour favoriser l'implantation des entreprises et contribuer au développement économique local.
- Création et diversification de l'emploi

Booster l'activité économique tous secteurs d'activités confondus.

- Industrie
- Service
- Commerce
- Tourisme/ Hébergement
- Immobilier
- BTP
- Agriculture/ Viticulture

Par une mobilité aisée : Attirer et garder nos talents, former notre jeunesse pour créer les emplois de demain

- S'appuyer sur un pôle universitaire structurant en facilitant la mobilité du personnel et des étudiants
- Se connecter aux réseaux d'innovation et de recherche internationaux
- Favoriser l'implantation d'écoles et d'établissements de formation (ex: Ecole 42 ou Ecole de Haute Couture)
- S'ouvrir sur l'espace régional et international

Participer à faire de notre département un pôle de développement de la Silver économie

- Structures d'accueil
- Santé et cadre de vie
- Développement de solutions de services

Le réseau des adhérents des Pyrénées Orientales est favorable à cette nouvelle ligne grande vitesse qui vise à:

- Fluidifier l'accès aux marchés nationaux et internationaux
- Faciliter les mobilités professionnelles quotidiennes et celles en lien avec le recrutement
- Intensifier l'attractivité pour les investisseurs, dans la Métropole (3ème de la région) comme dans le reste du département.

La LNMP doit impulser un dialogue territorial pour faire naître un projet territorial co-construit par les institutionnels, les élus et les acteurs économiques du territoire

- L'arrivée de la LNMP doit engager une dynamique collective supplémentaire sur la vision du territoire à court, moyen et long termes permettant de se projeter vers 2040 et au-delà.
- Ce projet doit embarquer l'ensemble des territoires du département et de leurs représentants depuis les Pyrénées Catalanes jusqu'au littoral.
- Apporter une cohérence en prenant en compte les particularités de chacun
- Ce projet territorial doit participer au développement des entreprises et de l'emploi.

Vers une desserte en faveur du maillage du territoire proche et connecté

- Des connexions nationales et internationales améliorées et facilitées vers le reste de l'Europe via le Corridor Européen.
- Le doublet de ligne favorisera la connexion aux territoires du quotidien
- Densifier l'offre pour que la mobilité ne soit plus un frein.
- Rendre à la Métropole de Perpignan Méditerranée la place qu'elle mérite au cœur des mobilités.

Le fret ferroviaire est un enjeu économique stratégique

- La mixité de la ligne doit renforcer la vocation de hub logistique du département.
- Les plateformes logistiques telles que Saint Charles et le Boulou doivent être aptes à consolider leur activité grâce à l'offre supplémentaire de sillons sur le réseau.
- Une ligne mixte permet plus de fiabilité, d'améliorer les capacités, de sécuriser la continuité de service.
- Le report modal du transport contribue durablement à la décarbonation des échanges.

Anticiper le dérèglement climatique et participer activement aux transitions

- Le doublet de ligne est essentiel pour un fonctionnement efficace des trajets de proximité, des voyages longues distances, et du Fret.
- Le doublet de ligne permet d'accélérer la compétitivité des entreprises du territoire.
- Le doublet de ligne permet également de renforcer la continuité logistique, condition indispensable au maintien de chaînes de valeurs industrielles performantes et à la concrétisation de la prise de conscience des enjeux environnementaux.

Conclusion

Le MEDEF 66 considère la LNMP, avec la garantie d'une desserte du territoire, comme un levier stratégique pour renforcer l'attractivité, soutenir l'emploi, développer les mobilités, accompagner les entreprises et accélérer la transition économique et environnementale du territoire.

illustration